



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	11
- votants	13
- pouvoirs	2

DATE DE CONVOCATION : 02/04/2015

DATE D’AFFICHAGE : 02/04/2015

*L’an deux mille quinze, le neuf avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s’est réuni dans le lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY
Bernard.*

Présents MM. FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR
Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine, SCHLEGEL
Régis, LOTZ Aline, SCHEIBER Yves, PEIFER Michelle,
TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie, NACHI Lahcène

Absents BECKMANN Pierre, KREMER Michael,

Pouvoirs STERN Didier procuration à Bernard JEDAR
ERTZSCHEID Alphonse procuration à Blandine STENGER

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d’un secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 20 mars 2015
- 3) Vote des taux 2015
- 4) Vote du budget principal 2015
- 5) Vote du budget assainissement 2015
- 6) Vote du budget lotissement l’orée du bois 2015
- 7) Avis à émettre sur les directives cadre eau et risques inondation
- 8) Divers et communication

M. le Maire démarre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux
personnes présentes. Il excuse MM STERN Didier, BECKMANN Pierre,
ERTZSCHEID Alphonse, KREMER Michael

Il indique que les procurations suivantes ont été données :

- STERN Didier, procuration à Bernard JEDAR
- ERTZSCHEID Alphonse, procuration à Blandine STENGER

Le quorum, avec 11 présents, étant atteint, le conseil municipal peut
valablement délibérer.

1. Désignation d’un secrétaire de séance

Le conseil municipal, à l’unanimité, désigne Nathalie BENMEDJEBER
secrétaire de séance.

2. Approbation des procès-verbaux

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2015.

3. DCM 2015/22 : Vote des taux 2015

Le Conseil Municipal maintient les taux des trois taxes directes locales, tel que suit :

- Taxe d'habitation : 13.70 %
- Taxe sur le foncier bâti : 15.71 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 49.63 %

4. DCM 2015/23 : Vote du budget principal 2015

Le Conseil Municipal arrête le budget primitif du budget principal de l'exercice 2015 aux montants suivants :

- Section d'Investissement : 381 439.93 €
- Section de fonctionnement : 486 737.94 €

5. DCM 2015/24 : Vote du budget assainissement 2015

Le Conseil Municipal arrête le budget primitif du budget du service de l'assainissement de l'exercice 2015 aux montants suivants :

- Section d'Investissement : 77 097.67 €
- Section de fonctionnement : 90 557.97 €

6. DCM 2015/25 : Vote du budget Lotissement l'orée du bois 2015

Le Conseil Municipal arrête le budget primitif du budget du lotissement l'Orée du Bois de l'exercice 2015 aux montants suivants :

- Section d'Investissement : 559 701.97 €
- Section de fonctionnement : 937 201.97 €

7. DCM 2015/26 : Avis à émettre sur les directives cadre eau et risques inondation

Le conseil municipal prend acte des nouvelles rédactions des projets SDAGE et PGRI et émet un avis favorable à la vue des objectifs cités dans les documents proposés à la consultation,

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.
La séance est levée à 21 h 45

Le secrétaire de séance
Signé : Nathalie BENMEDJEBER

Le Maire,
FOUILHAC-GARY Bernard

